

CS* CONSTRUCTIONS PAYSAGÈRES

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté Alimentaire.
Enregistré le 01-04-2021 - Niveau 4 - RNCP35399



INDICATEURS CLÉS



ENSEIGNEMENT AGRICOLE
L'AVENTURE DU VIVANT
RÉVÈLE TON TALENT
EN ÎLE-DE-FRANCE

FORMATION - En apprentissage

Objectifs

- ▶ Reporter sur le terrain la position des ouvrages à réaliser
- ▶ Réaliser des travaux de constructions paysagères avec et sans liant (pavages et dallages, bétons coulés, escaliers et murets, terrasses et mobiliers en bois, clôtures, etc.)
- ▶ Maîtriser la conduite des engins de terrassement (nivellement, profilage, etc.)

Modalité pédagogique et contenu de la formation

- ▶ Cours théoriques et travaux pratiques sur site ou chantiers extérieurs, visites pédagogiques
- ▶ Mise à disposition de plateaux techniques

Validation

- ▶ Par Unités Capitalisables (UC)
- ▶ Possibilités de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Modalité d'alternance

- ▶ 406 heures de formation en centre (≈ 12 semaines) sur 1 an et 1225 heures en entreprise (≈ 35 semaines)
- ▶ Calendrier de formation à la demande
- ▶ Rentrée chaque début d'année scolaire

POURSUITE D'ÉTUDES

- ▶ Certificat de Spécialisation (CS) : Arrosage Automatique (AA), Arboriste Grimpeur (AG)

MÉTIER VISÉS

- ▶ Ouvrier spécialisé en constructions paysagères, évolution rapide vers un poste de chef d'équipe voire plus
- ▶ Chef d'équipe paysager ou au sein d'une entreprise spécialisée dans la pose de pavage, dallage



CONDITIONS D'ADMISSION

- ▶ Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Agricole : Bac Général, Bac Professionnel, Brevet Professionnel (BP)
- ▶ Aimer travailler en extérieur
- ▶ Possibilité d'aménagement selon le parcours

RÉMUNÉRATION ET MODE DE FINANCEMENT

- ▶ Financé par les OPCO dont dépend l'entreprise ou l'employeur public.
- ▶ Pour les conditions dérogatoires : autofinancement, Compte Personnel de Formation (CPF), demandeur d'emploi, etc., nous consulter

POUR S'INSCRIRE

1. Compléter le dossier de candidature sur :
www.agrocampus78.fr
2. Passer un entretien individuel



LES + DE L'AGROCAMPUS

- ▶ Campus arboré de 83 hectares à 30 minutes de Paris
- ▶ Desservi par les transports en commun des villes de Chambourcy et Saint-Germain-en-Laye (RER, tramways et bus)
- ▶ Plateaux pédagogiques : Les Serres des Princesses, une exploitation agricole et horticole avec 10 hectares consacrés à la production et un Atelier Paysager
- ▶ Un Centre de Documentation et d'Information (CDI) et un Centre de Ressources (CDR)
- ▶ Hébergement et restauration possible en internat
- ▶ Accompagnement de la scolarité et de l'insertion : tutorat, conseillère en insertion, médiation et écoute
- ▶ Aide à la recherche de contrat par le chargé de relation entreprise
- ▶ Equipe de formateurs issus du milieu professionnel



Site accessible.

L'Agrocampus prend en compte votre handicap, si vous avez besoins d'ajuster les modalités de la formation.

NOUS CONTACTER

Accueil :

tél : 01 30 87 18 30

cfa.agrocampus78@educagri.fr

Référent handicap :

cfa.agrocampus78@educagri.fr